



Journées de la prévoyance 2016 – Compte rendu

Le 2e pilier dans tous ses états

La 7e édition des Journées de la prévoyance, qui s'est tenue les 8, 9 et 10 juin derniers à Montreux, a connu une affluence record avec près de 260 participants au fort de la journée commune du jeudi – journée rassemblant les inscrits des deux sessions. Si l'assemblée s'est enthousiasmée à l'écoute d'orateurs tous aussi captivants les uns que les autres – notamment Patrick Artus, Chef économiste et membre du Comité exécutif de Natixis –, une certaine fébrilité était perceptible, tant il est vrai que les défis du domaine sont importants.

Des conférences, des ateliers pour approfondir certains sujets et faire part d'interrogations pratiques, mais aussi des moments de convivialité afin d'échanger des points de vue et des expériences, les Journées de la prévoyance ont pour vocation d'offrir, dans un cadre toujours majestueux, un contenu riche, adapté aux préoccupations d'un panel de participants avisés. Au cœur de ce programme, la journée du jeudi réunissait, comme de coutume, l'ensemble des participants pour des conférences magistrales et un débat politique.

La face sombre de l'innovation financière

La journée commune des Journées de la prévoyance se fait toujours un point d'honneur d'offrir à son audience l'intervention d'une personnalité de haut rang dont la parole est plutôt rare en Suisse romande. L'an passé, Michel Liès, Group CEO de Swiss Ré, était venu partager sa vision de la situation des retraites et de leur avenir. Cette année, ce sont en tous cas deux intervenants stars qui sont venus partager leurs vues : le Prof. Marc Chesney, Directeur de l'institut de banque et finance de l'Université de Zurich, en fin de matinée ; et Patrick Artus, Chef économiste et membre du Comité exécutif de Natixis, en début d'après-midi.

Marc Chesney est un professeur particulièrement critique sur le monde de la finance et son fonctionnement. Auteur en 2015 de l'ouvrage remarqué *De la grande Guerre à la crise permanente – La montée en puissance de l'aristocratie financière et l'échec de la démocratie* (Presses polytechniques et universitaires romandes), il a expliqué à la salle, exemples concrets et édifiants à l'appui, que, contrairement à ce qu'affirment généralement la théorie et l'enseignement académiques, l'innovation financière n'est pas si vertueuse et bonne pour l'économie qu'elle n'y paraît. Il est vrai qu'on pouvait en avoir l'intuition après la crise de 2008 !

Faut-il rappeler ici les cas, passés en revue, qui montrent que certains produits d'assurance sont en fait de magnifiques outils spéculatifs ? Qui montrent que certains fournisseurs de produits de couverture sont capables de modifier en même temps le niveau des risques couverts ? Qui illustrent le fait que la mécanique des stock-options n'est en rien une garantie de succès pour l'entreprise ? Qui mettent à mal l'idée selon laquelle les produits dérivés empêchent les délits d'initiés ?

La place manquerait. Une chose est claire cependant : plus aucun des professionnels du 2e pilier qui ont participé aux Journées de la prévoyance 2016 ne doute que la finance de dernière génération a un double visage, et que son visage sombre, dont la cupidité et l'immoralité sont des moteurs importants, est dangereux pour l'économie. Pour Marc Chesney, il est urgent de prendre des mesures, au nombre desquelles figurent la certification des produits dérivés, le renforcement de la régulation, la taxation des paiements électroniques et la révision de l'enseignement de la finance.



Politiques criminelles

La présentation de Patrick Artus sur le fonctionnement des banques centrales a-t-elle été plus optimiste que celle de Marc Chesney ? A-t-elle contribué à renforcer la confiance en l'avenir de l'assemblée ? Nous aurions voulu répondre par la positive, mais il faut bien reconnaître que le propos de l'éminent économiste français, tout de gouaille animé, n'a pas été de nature à dessiner un futur clair et rassurant. Et pour cause : à l'exception notoire de l'américaine, la plupart des banques centrales dans le monde sont engagées dans des politiques expansionnistes que Patrick Artus n'hésite pas à qualifier de « criminelles ».

C'est que ces banques centrales sont tombées dans quatre pièges : le choix d'une approche réactive plutôt que préventive face au risque de crise, le cercle vicieux de l'expansionnisme qui risque de devenir irréversible, la prise en compte des attentes des marchés financiers, et l'aveuglement face à l'inefficacité d'une politique expansionniste pour redresser l'inflation. La Banque Centrale Européenne (BCE), que Patrick Artus connaît bien, est prise dans ces quatre pièges – une situation problématique renforcée par le fait qu'en Europe, les marchés des capitaux sont segmentés par pays. La situation est différente aux Etats-Unis par ce que l'économie se redresse, de même que le pétrole, et parce que les Américains utilisent plutôt des actions que des obligations.

Pro milice

On se souvient qu'en 2015, le traditionnel débat politique, rassemblant non seulement des acteurs du 2e pilier, mais également des représentants du monde politique, s'était intéressé à la question des investissements institutionnels dans le private equity. Cette année, c'est le sujet de « la responsabilité des organes » qui était à l'ordre du jour. Dans un domaine de la prévoyance professionnelle toujours plus complexe, qui doit être responsable de quoi au sein des caisses de pensions, et avec quel statut et quelles compétences ?

Un sujet très large s'il en est dont le débat n'a pas permis de faire complètement le tour. Tout compte fait, le principal enjeu de cette discussion aura été de savoir si l'approche milicienne de la gestion stratégique des caisses de pensions devait être remise en cause au vu de la complexification du domaine. A cette question, le panel des participants a répondu sans ambiguïté : professionnaliser et rémunérer davantage les conseils de fondation ne changerait pas fondamentalement la problématique. « La milice a beaucoup de mérite, explique Aldo Ferrari, membre de plusieurs comités paritaires. Le système a évolué et il conserve toute sa raison d'être. Si les miliciens sont correctement formés et si leur rôle est clair, le système peut très bien perdurer. Je constate que généralement les conseils de fondation sont d'un bon niveau. La milice est la bonne formule à condition qu'on se donne les moyens, notamment pour la formation. »

La formation, pour l'ensemble des participants au débat, est en effet l'un des facteurs de succès de la gouvernance des institutions de prévoyance. Un autre est le dialogue, et la rémunération : « Je suis favorable au système de milice, affirme Jean Pirrotta de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance de Genève. Mais il est nécessaire de former les gens, et une indemnisation qui tienne compte de la responsabilité et de la complexité me semble nécessaire. Le monde change, il faut s'adapter. »

Mais rémunération ne doit pas dire professionnalisation. Selon Aldo Ferrari, « pour les miliciens, ce n'est pas l'argent qui compte. Plusieurs cas montrent qu'avec des professionnels, il y a aussi des problèmes. Et si on va trop loin avec les rémunérations, ce sera l'inflation. »

On le voit, entre pressions conjoncturelles et inefficiences structurelles, le 2e pilier traverse une phase de turbulences dont personne, il faut le reconnaître, ne voit précisément la sortie. Cette édition des Journées



de la prévoyance aura permis aux professionnels du domaine de faire le point et d'échanger sur les principaux sujets qui défient les institutions de prévoyance. Faire le point non sans une certaine fébrilité, parce que les défis sont de taille, et qu' « il y a du pain sur la planche », comme on dit.

La 8e édition des Journées de la prévoyance aura lieu du 17 au 19 mai 2017, à nouveau à Montreux.

Genève, le 21 juin 2016.